

**Compte-rendu**  
**Conseil d'établissement – École Édouard-Montpetit**  
25/01/2024 / 19h00 / visioconférence

<b>Membres parents (cocher les membres présents)</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Daphney Graham, substitut comité de parents <input checked="" type="checkbox"/> Hayet Gharbi <input type="checkbox"/> Mélanie Charbonneau, Vice-présidente <input checked="" type="checkbox"/> Caroline Forcier <input checked="" type="checkbox"/> Houda Ben Aissa	<input checked="" type="checkbox"/> Renée Gagnon <input checked="" type="checkbox"/> Mélanie Milette, Présidente <input type="checkbox"/> Helder Santos, Représentant comité de parents <input type="checkbox"/> Mohamed Sadok Hosni, Substitut <input type="checkbox"/> Jean-Pierre Perreault, Substitut
<b>Membres du personnel</b>	
<input type="checkbox"/> Stéfanie Cadorette, Enseignante <input checked="" type="checkbox"/> Yves Plourde, Enseignant <input checked="" type="checkbox"/> David Piovesan, Enseignant <input checked="" type="checkbox"/> Vanessa Soulières, Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/> Jorge Ramirez-Henriquez, Personnel de soutien <input checked="" type="checkbox"/> Marie Dumoulin, Professionnelle <input type="checkbox"/> Vacant
<b>Membre de la communauté</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Catherine Whittaker, Représentante de la communauté Organisme: Je Passe Partout	
<b>Élèves</b>	
<input type="checkbox"/> Maya Ihinna, Élève F302	<input checked="" type="checkbox"/> Fanny Blain Noël, Élève F529

**Points à l'ordre du jour**  
**Notes, décisions et documents**

1. Accueil et ouverture de la rencontre;
  - a. La séance commence à 19h
2. Présentation des membres du C.É. et vérification du quorum;
  - a. Quorum atteint
3. Adoption d'une secrétaire pour la rencontre;
  - a. Yves Plourde propose Caroline Forcier et secondé par Mélanie Milette
4. Adoption de l'ordre du jour et d'une secrétaire pour la rencontre;
  - a. Ordre du jour adopté tel que modifié proposé par Yves Plourde et secondé par David Piovesan
  - b. Les membres qui ne se sont pas présentés au premier CÉ le font. Sandra Coutin (directrice adjointe) et Renée Gagnon (membre parent)
5. Adoption du PV du 23 octobre 2023
  - a. Adopté par Yves Plourde et secondé par Vanessa Soulières
6. Point de suivi
  - a. Adoption du PV du 15 juin 2023 (membres présents);
    - i. Adopté par Yves Plourde et secondé par Houda Ben Aissa
  - b. Calendrier des rencontres du CÉ
  - c. Courriel edmont.ca@cscdm.qc.ca:
    - i. M. Talbot et Mélanie Milette mentionne que cette boîte courriel est fonctionnelle. Un suivi des courriels reçus dans cette boîte est fait par ces deux personnes.
  - d. Utilisation du budget du CÉ (400\$ frais de vie et 400\$ de formation)
    - i. Helder Santos avait parlé des ateliers Édu Pop lors du dernier CÉ, mais il est absent, donc nous n'avons pas le suivi.

ii. Mélanie Milette va lui faire un suivi.

7. Travaux du conseil :

a. Attestation de formation des membres

i. Mélanie Milette remplit en direct (partage d'écran Teams) le formulaire sur la formation obligatoire des membres du CÉ

b. Modifications des règles de régies internes

i. Les modifications en jaune sont présentées à l'écran

### **3.3 Réunions**

Les réunions ont lieu à la bibliothèque de l'école ou en virtuel, selon le calendrier établi en début d'année. Dans le cas de rencontres en mode virtuel, afin d'assurer l'accessibilité à tous, un local de l'école est toujours disponible afin de permettre à quiconque d'y assister en mode hybride. Il est à noter que la LIP

#### **3.3.1 Convocation**

La convocation, l'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion précédente doivent être envoyés aux membres du conseil au moins 7 jours consécutifs avant la réunion dans le cas des réunions régulières. Si possible, les documents relatifs à la réunion seront joints à cet envoi.

#### **3.3.4 Ordre du jour**

~~L'ordre du jour ainsi que les documents annexés pertinents et le procès-verbal de la dernière réunion sont remis aux membres en version papier le soir de la rencontre.~~

La *LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE* ne prévoit pas de consultation d'urgence. Les membres du conseil d'établissement peuvent approuver une proposition écrite en dehors d'une séance pourvu que tous les qu'une majorité des membres l'aient dûment signée ou accepté par courriel sous forme de vote électronique. Le cas échéant, le point est remis à l'ordre du jour de la rencontre suivante.

ii. et adoptées par Caroline Forcier et secondées par Mélanie Milette

c. Modification au calendrier scolaire

i. M. Talbot nous mentionne que l'équipe-école nous dit qu'en vertu du rattrapage scolaire (nécessaire à la suite de la grève), il faut intensifier les apprentissages le plus rapidement possible et donc de transférer la journée pédagogique du 9 février remis le 17 mai et un blocage horaire pour les élèves de secondaire 1 (5) le 9 février

ii. Yves Plourde fait remarquer que les élèves auront 3 semaines de suite sans journée pédagogique

- iii. Vanessa Soulières se questionne sur le positionnement des journées pédagogiques versus les fins d'étapes. Les comités consultatifs en ont pris compte dans leurs réflexions.
- iv. Yves Plourde a adopté cette modification et secondé par Marie Dumoulin
- d. Modification de la date de la prochaine rencontre (15 février-24)
  - i. La direction demande de changer la date de la prochaine rencontre du 15 février au 28 février
  - ii. Proposée par Yves Plourde et appuyée par Mélanie Milette
- e. Frais pour le bal et les albums des finissants
  - i. 50\$ pour l'album et 135\$ pour le bal seront chargés aux élèves
  - ii. Renée Gagnon demande si des élèves ne sont pas en mesure de payer ces frais, M. Talbot confirme que si c'est le cas, il va s'assurer qu'aucun élève ne manque le bal en raison de difficultés financières
  - iii. Jorge Ramirez-Henriquez mentionne que Fée marraine est un organisme qui fournit des habits de bal à ceux qui ont des difficultés financières pour s'habiller en vue du bal
  - iv. Adopté par Vanessa Soulières et secondé par Hayet Gharbi
- f. Présentation de la Grille-Matières 2024-2025 pour adoption électronique
  - i. M. Talbot présente la grille-matières telle qu'elle est pour le moment et par suite des dernières modifications par l'équipe-école et décisions par la direction, M. Talbot nous enverra la version finale pour approbation de façon électronique
  - ii. Vanessa Soulières demande si M. Talbot a une date pour les dernières modifications. M. Talbot parle d'ici deux semaines. Le contenu des cours pourra encore changer, mais les nombres de cours seront décidés et finaux.
- g. Résolution SAPDÉ (projet pédagogique particulier)
  - i. Le CÉ autorise Mélanie Milette à signer la résolution
  - ii. Adoptée par Yves Plourde et secondée par Hayet Gharbi
- h. Modification au code de vie
  - i. Liste des journées thématiques (code vestimentaire)

Journée sans uniforme si la thématique est respectée

Mardi 31 octobre : Halloween, **journée pour l'ensemble des élèves.**

Vendredi 9 novembre : Journée sportive pour nos **élèves finissants.**

Jeudi 23 novembre : Journée Hippie pour nos **élèves finissants**

Vendredi 15 décembre : Journée Pyjama pour nos **élèves finissants.**

Vendredi 22 décembre: journée aux couleurs de Noël (rouge, vert ou blanc) **Journée pour l'ensemble des élèves.** Cotisation de 2\$ ou un produit non périssable pour participer à l'activité de financement des paniers de Noël avec l'organisme le GEMO.

Vendredi 12 janvier : Journée culturelle sans drapeau pour nos **élèves finissants.**

Jeudi 25 janvier : Journée journée country pour nos **élèves finissants.**

Mercredi 14 février: journée aux couleurs de la St-Valentin (rouge ou rose) journée sans uniforme **pour l'ensemble des élèves.** Cotisation de 2\$ pour participer à l'activité de financement pour le voyage en Grèce.

Jeudi 22 février: Journée baggy vêtements amples pour nos **élèves finissants.**

Vendredi 1 mars : journée sans uniforme **pour l'ensemble des élèves.** Cotisation de 2\$ pour participer à l'activité de financement pour le voyage en Équateur.

Vendredi 15 mars: Journée vêtements chic pour nos **élèves finissants.**

Mardi 2 avril: journée internationale **en bleu** (sensibilisation à l'autisme). **Journée pour l'ensemble des élèves.**

Lundi 22 avril : journée de la terre **en vert.** **Journée pour l'ensemble des élèves.**

Vendredi 3 mai : journée sans uniforme **pour l'ensemble des élèves.** Cotisation de 2\$ pour participer à l'activité de financement des élèves finissants.

Vendredi 17 mai : journée LGBT+ **en mauve. Journée pour l'ensemble des élèves.**

Jeudi 6 juin : journée sans uniforme **pour l'ensemble des élèves.** Cotisation de 2\$ pour participer à l'activité de financement des élèves finissants.

Yves Plourde et Jorge Ramirez-Henriquez demandent aux élèves sur le CÉ d'essayer d'encourager les élèves à participer  
Adopté par Mélanie Milette et secondé par Yves Plourde

ii. Cellulaires en classe

1. Le code de vie de l'école incluait déjà ceci :

L'utilisation des  
téléphones et leurs  
fonctions est limitée  
aux aires communes  
en dehors des heures  
de cours.

2. Mais nous devons supprimer ceci :

▪ L'enseignant peut  
permettre  
l'utilisation en  
classe à des fins  
pédagogiques.

et ceci :

▪ Confiscation des  
appareils pour une  
durée pouvant  
atteindre 10 jours;

3. L'équipe-école est responsable de l'application

4. Toutes les classes seront munies de “condo” à cellulaires (boîtes dans lesquelles les élèves mettent leurs cellulaires lors de leur entrée dans la classe).
5. Les modifications du code de vie ci-haut mentionnées sont adoptées par Houda Ben Aissa et secondées par Vanessa Soulières

iii. Sorties éducatives

1. Renée Gagnon propose l'adoption des sorties éducatives telles que présentées et Caroline Forcier seconde
2. Yves Plourde nous mentionne que la présence des parents à la rencontre d'informations pour le voyage à New York est obligatoire. Max 46-48 élèves. Itinéraire un peu différent que l'an dernier et attrait différents. Le département d'anglais désire faire un voyage à Boston et ensuite alterner un an à New York et un an à Boston. Classe trotteuse est le voyageur choisi -> Caroline Forcier propose ce voyage et Mélanie Milette seconde

8. Points des élèves;

- a. Nouveaux uniformes scolaires. Point non abordé
- b. Cafétéria : beaucoup d'élèves demandent d'augmenter le temps de dîner (peu de temps pour les SAPDÉ) et augmenter la quantité. La direction va s'informer auprès de la cafétéria des raisons qui causent ces situations. Jorge Ramirez-Henriquez souligne la piètre qualité des plats offerts (peu de choix et qualité laisse à désirer). Moins de choix de repas chauds pour les SAPDÉ. Yves Plourde mentionne qu'un budget “perte” pourrait peut-être être prévu. Caroline Forcier demande si une seconde portion pourrait être préparée pour les SAPDÉ et si les restants pourraient être surgelés et/ou faire affaire avec un organisme du quartier pour vendre les surgelés et ainsi “absorber” les pertes. M. Talbot va transmettre nos commentaires aux Services Alimentaires du CSSDM.
- c. Autobus 85 (qui part du métro Joliette vers l'école): vraiment beaucoup d'élèves à bord, est-ce possible d'avoir un trajet école? La direction doit adresser le point à la STM.
- d. Journées thématiques : les élèves désirent reprendre la journée pyjama. La journée baggy sera sûrement changée pour la journée pyjama.
- e. À 21 :10 Mélanie Milette demande l'autorisation au CÉ de terminer tous les points à l'ordre du jour. Accordé

9. Points des membres de la communauté

- a. Je Passe Partout
  - i. Pendant la grève; des suivis téléphoniques ont eu lieu auprès des élèves inscrits, maintien du service à domicile, sortie au Planétarium et au Biôme ont eu lieu et les intervenants ont aussi fait des activités en ligne.

10. Comité des parents des écoles de Montréal;

- a. Helder Santos est absent. Rien de rapporter

11. Points de la direction;

a. Plan de rattrapage

- i. M. Talbot présente les grandes lignes du plan de rattrapage (camp durant la relâche [enjeu de conventions, de rémunération...]), demander l'aide des organismes (dont Je Passe Partout...) Les enseignants et les parents seront très impliqués, mais est-ce que les élèves vont se présenter?

12. Points des membres du personnel;

Jorge Ramirez-Henriquez mentionne la collaboration et le respect de la direction durant la grève.

Rien d'autre à mentionner

13. Points des parents;

- a. Rien à mentionner

14. Varia

- a. Financement (M. Santos) – reporter au prochain CÉ  
b. Critères de sélection de la direction (huit clos)  
i. Le CÉ le remplit en ligne (partage d'écran Teams)  
ii. Le CÉ donne l'autorisation à la présidente d'attester le formulaire

15. Levée de la rencontre.

- a. La rencontre se termine à 21h27.

Signatures	
Mélanie Milette (Présidente) :	Martin Talbot (Directeur) :